

**COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE****ARRETE N° 047/2020**

**OBJET :**        **Règlementation de la circulation et du stationnement**  
                  **11 Route de Marcy.**  
                  **Travaux de raccordement ENEDIS.**

---

NOUS, MAIRE de la commune de GREZIEU LA VARENNE (Rhône)

VU le code général des collectivités territoriales art L2211-1, L 2212-2, L2212-5.

VU le code de la route.

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté interministériel du 24/11/1967 du ministre de l'intérieur et du ministre de l'équipement et du logement et modifiée par les textes subséquents.

VU la demande de la société AGERON BISSUEL en date du 20 février 2020.

**CONSIDERANT** qu'il va être entrepris des travaux de raccordement ENEDIS.

**CONSIDERANT** qu'il importe de réglementer la circulation pour assurer la sécurité des usagers de la route et celle des ouvriers.

**CONSIDERANT** que le secteur en cause est à l'intérieur des limites de l'agglomération.

**A R R E T O N S**

**ARTICLE 1 :** Du lundi 16 mars 2020 au mardi 24 mars 2020, la chaussée sera réduite sur 13 m en partant de l'Allée des Airelles en direction de la RD 24 – route du Col de la Luère.

**ARTICLE 2 :** La circulation sera régulée en alternat par feux tricolores.

**ARTICLE 3 :** La vitesse sera réduite à 30 km/h au niveau des travaux.

**ARTICLE 4 :** Le stationnement de tout véhicule sera interdit au droit des travaux.

**ARTICLE 5 :** Une signalisation appropriée sera installée par le demandeur.

**ARTICLE 6 :** Le présent arrêté sera publié et affiché aux abords immédiats du chantier, 48 heures avant le début des travaux.

**ARTICLE 7 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Vaugneray,
- Monsieur le Responsable de la Police municipale de Grézieu la Varenne,
- Madame la responsable en charge de la collecte des ordures ménagères à la CCVL de VAUGNERAY
- Monsieur le Directeur Département de l'Équipement sous couvert de l'ingénieur de la Subdivision MORNANT-VAUGNERAY
- Monsieur le Chef de corps des pompiers de VAUGNERAY
- Monsieur le Responsable de la société AGERON BISSUEL, 26 Chemin de Cache-noix, 69340 FRANCHEVILLE

Fait à GREZIEU LA VARENNE le 09 mars 2020

LE MAIRE : Bernard ROMIER

